



REVV : Roulons En Ville à Vélo

Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence

09 50 03 26 65
valence.revv@fubicy.org



Itinéraire cyclable Valence Chabeuil par le chemin de la Digeonne

Depuis sa création en 1989 l'association REVV défend l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens et pour les déplacements de loisir. Dans tous les cas le vélo doit rester une source de plaisir, en plus de ses nombreux avantages.

Pour développer l'usage du vélo sur le territoire de Valence Romans Agglo (VRA) il est nécessaire de proposer des itinéraires à la fois sécurisés et attrayants afin de donner envie aux habitants d'utiliser le vélo plutôt que la voiture. Ce territoire offre de multiples possibilités pour relier les communes entre elles en évitant les axes routiers principaux, source d'insécurité et de désagréments. Le développement de l'usage du vélo et notamment des VAE justifie que l'agglo et le département investissent massivement dans des travaux d'aménagements pour sécuriser ces itinéraires champêtres.

En mai 2010 REVV éditait le premier plan des aménagements cyclables de l'agglomération de Valence, dans lequel un plan du secteur entre la montagne ardéchoise et le Vercors faisait apparaître les itinéraires en dehors des axes principaux dont ceux de la carte « La Drôme à vélo » édité par le Conseil Général de l'époque. On y voyait un itinéraire passant entre Malissard et la route départementale 68, c'est-à-dire par le chemin de la Digeonne.

[D1 Carte cyclable de l'agglomération de Valence - REVV - mai 2010](#)

En janvier 2011 REVV produisait un diaporama pour présenter les avantages de l'itinéraire passant par la route de la forêt et le chemin de la Digeonne, facile à aménager et idéal pour les déplacements quotidiens et les déplacements de loisir.

[D2 Diaporama itinéraire Valence Chabeuil par la Digeonne - REVV - janvier 2011](#)

Lors d'une conférence de presse tenue le 14 février 2019 Valence Romans Déplacement (VRD), syndicat intercommunal dédié aux mobilités, annonçait la mise en place de 3 itinéraires cyclables structurant pour relier les principales communes, en commençant par un jalonnement sur site. Dans le diaporama présenté l'itinéraire reliant Chabeuil à Cornas via Valence passait par la route de la forêt et le village de Malissard et évitait la RD 68.

[D3 Itinéraire Chabeuil Valence Cornas - VRD - 14 février 2019](#)

Si l'association REVV a salué cette annonce, elle l'a fait sur le principe, en soulignant que le financement restant à la charge des communes les travaux de sécurisation allaient prendre des années. Il nous paraissait alors évident que le choix définitif des itinéraires ne pouvait se faire qu'en concertation avec les communes et les associations de cyclistes, et sur la durée.

Sur le plan cyclable de VRD édité en 2017 et en 2019 la route de la forêt et le chemin de la Digeonne apparaissaient comme itinéraire jalonné, au titre des axes structurants.

[D4 Plan cyclable VRD secteur Valence - 2019](#)

Le 3 avril 2019 VRD invitait la commune de Malissard et REVV à une réunion sur l'itinéraire Valence Chabeuil passant par Malissard lors de laquelle « il est confirmé en séance par les parties présentes que l'itinéraire passant par le chemin de la Digeonne, envisagé dès le début du projet, est le plus pertinent ».

[D4bis Compte-rendu réunion Itinéraire cyclable Malissard - VRD - 3 avril 2019.pdf](#)

Suite à cette réunion VRD produisait une étude détaillée et chiffrée, jointe au compte-rendu, estimant le coût de l'aménagement sur la partie Malissard à 137 000 euros.

[D4ter Étude aménagement cyclable Malissard - VRD - 29 avril 2019.pdf](#)

Un coût sans comparaison avec ce qu'il faudra déboursier pour sécuriser la RD68 !

En octobre 2020 lors d'une réunion entre VRD et les associations de cyclistes de Valence (REVV) et de Romans (A Pince et à Vélo) le syndicat présentait un document de travail élaboré par le bureau d'étude Indiggo avec un plan des « axes structurants », devenus entre temps « axes communautaires », sur lequel l'axe Valence Chabeuil empruntait le chemin de la Digeonne.

[D5 Document de travail sur axes communautaires VRD - Indiggo - octobre 2020](#)

Le 12 juillet 2021 REVV participait à la réunion de la Commission Mobilité Douce de la ville de Valence lors de laquelle a été présenté pour la première fois un nouvel itinéraire cyclable passant par la route départementale 68, en continuité de l'avenue de Chabeuil, avec transfert du financement vers le département. Bien que les participants de REVV ait clairement fait part de leur désapprobation, il a fallu faire rectifier le compte rendu qui indiquait dans sa première version que REVV était d'accord avec cette nouvelle option.

[D6 Compte-rendu Commission Mobilités Douces - Valence - 12 juillet 2021 V2](#)

Le 17 mai 2022 avait lieu à la mairie de Guilhaud-Granges une rencontre entre VRD, REVV et l'association « A Pince à Vélo » (APV) de Romans, au cours de laquelle l'itinéraire passant par la RD68 était présenté comme choisit par le Syndicat. Lors de cette réunion REVV rappelait une fois de plus son désaccord.

[D7 Compte-rendu réunion VRD associations cyclistes - VRD - 17 mai 2022](#)

Pour lever toute ambiguïté par rapport au compte-rendu officiel nous devons préciser que REVV n'avait jamais émis d'avis favorable en faveur de l'itinéraire passant par la RD68. REVV indiquait vouloir discuter des itinéraires du Plan vélo Intercommunal sur la base des documents initiaux de VRD qui jusque-là n'avaient jamais fait mention de la RD68.

Suite à cette réunion du 17 mai VRD organisait une deuxième réunion le 31 mai dans les locaux de VRD en conviant les associations REVV et APV et les collectivités concernées (Département de la Drôme, VRA, communes de Valence, Chabeuil et Malissard). Lors de cette réunion REVV insistait sur les avantages de l'itinéraire par la Digeonne et surtout les inconvénients d'une piste cyclable longeant la Route Départementale, en termes d'agrément et de sécurisation au niveau des ronds-points. Le département, sans prendre officiellement position pour la Digeonne, rappelait néanmoins les risques de délai à cause des expropriations des terrains nécessaires pour construire la piste cyclable et les surcoûts dus aux travaux d'aménagement.

Dans un courrier adressé à la présidente de VRD suite à cette réunion REVV rappelait tous les arguments en faveur de la Digeonne.

[D8 Courrier à VRD - Itinéraire Valence Chabeuil - REVV - 2 juin 2022.pdf](#)

La réponse de VRD avec le compte-rendu de la réunion signifiait une fin de non-recevoir sans appel.

[D9 Courrier à REVV - Itinéraire Valence Chabeuil - VRD - 16 juin 2022](#)

[D10 Compte-rendu réunion Plan Vélo Intercommunal - VRD - 30 mai 2022](#)

Dans ce compte-rendu VRD « rappelle plus particulièrement que le PVI a été présenté aux associations cyclistes le 21 octobre 2020 et le 29 avril 2021, sans observation particulière ». Effectivement les comptes-rendus des deux réunions ne font mention d'aucune remarque des associations REVV et APV à propos de l'itinéraire Valence Chabeuil.

[D10bis Compte-rendu réunion asso vélo VRD - VRD - 21 octobre 2020.pdf](#)

[D10ter Compte-rendu réunion asso vélo VRD - VRD - 29 avril 2021.pdf](#)

Et pour cause, le passage le long de la RD68 n'était pas encore à l'ordre du jour. Le document de travail du bureau d'étude Indiggo d'octobre 2020 en atteste. Lors de la rencontre du 29 avril REVV interrogeait sur un passage de l'itinéraire Valence Rovaltain par le chemin de la belle meunière, plus facile à sécuriser et plus agréable que l'avenue de Romans. Et REVV insistait sur l'incertitude concernant le financement du PVI, qui rendait virtuel le choix des itinéraires. NB : C'est lors de la réunion avec la Ville de Valence le 12 juillet 2021 que nous était présenté pour la première fois un passage par la RD68, lors de laquelle nous avons indiqué notre désaccord (et fait modifier le compte-rendu qui indiquait le contraire). Il y était question de faire financer une partie de du cheminement de l'avenue de Chabeuil par le département.

Le compte-rendu laissant entendre que REVV avait changé d'avis nous envoyons un deuxième courrier à VRD pour rappeler l'historique.

[D11 Courrier à VRD - Itinéraire Valence Chabeuil - REVV - 2 juillet 2022](#)

Tous cela laisse la désagréable impression que les décisions sont prises en amont et que la concertation avec les associations n'est qu'un faire-valoir. La volonté d'insinuer que nous avons changé d'avis pour justifier les choix n'est pas acceptable.

Nous avons toujours souhaité travailler avec les élus et les techniciens pour les aider à prendre les bonnes décisions. Mais cela ne doit pas se faire pas à n'importe quel prix. Il faut dénoncer ces pratiques.

Et la messe n'est pas dite. Tout n'est pas perdu ! Il y a des arguments objectifs pour choisir un itinéraire par la Digeonne, l'avenir nous donnera raison. Outre le coût d'aménagement de la RD68 et les expropriations à prévoir pour élargir les emprises foncières nécessaires à la construction d'une piste cyclable séparée, le principal argument est le côté oppressant d'une piste longeant une route à fort trafic, alors qu'à moins de 800 mètres il existe un chemin Champêtre.

Aux arguments de VRD on peut répondre :

Direct : Il n'y a que 500 mètres de plus en passant par la Digeonne, sur un total de 11 Km entre les centres de Valence et de Chabeuil

Sécurisé : Les traversées des voies d'accès aux maxi-giratoires qui longent la RD68 n'ont aujourd'hui pas de solution satisfaisante. Elles font perdre systématiquement la priorité aux cyclistes, nécessitant parfois de forcer un peu le passage au moment de s'engager, avec les risques et le stress que cela entraîne.

Lisible : L'itinéraire par la Digeonne est autant lisible que par la RD 68, il ne s'agit que de mettre en place une signalétique adaptée qui en fait existe déjà pour la Digeonne !

Connectée : L'itinéraire par la Digeonne bénéficiera davantage aux habitants de Malissard.

Facile d'entretien : Il n'y a qu'à voir l'état de délabrement des pistes cyclables longeant de part et d'autre les boulevards extérieurs de Valence (Churchill et Kennedy) pour se rendre compte de ce qu'on entend par entretien d'une piste cyclable en site propre !

Il faut que les cyclistes se fassent entendre !

[D12 Appel aux cyclistes - Mobilisation pour la Digeonne - REVV - 17 juillet 2022](#)

Le 13 septembre 2022 lors d'une conférence de presse, à laquelle les associations de cyclistes n'étaient pas invitées, VRD annonçait la création du Plan Vélo Intercommunal Cycléo. Suite à cette annonce les associations

REVV et « A Pince & à Vélo » (APV) de Romans faisaient publier dans la presse un communiqué de presse commun pour dénoncer le choix de faire passer les itinéraires structurant le long des axes routiers principaux.

[D13 Communiqué de Presse - PVI de VRD - REVV & APV - 22 septembre 2022.pdf](#)

Le dimanche 16 octobre les associations REVV, APV, « Les Recyclette » et Alterre organisaient une balade festive et familiale entre Valence et Chabeuil pour montrer l'intérêt du chemin de la Digeonne. Une centaine de cyclistes répondaient présent. Avec le mot d'ordre « La Digeonne elle est bonne ! »

Suite au communiqué de presse et à la mobilisation pour la Digeonne les élus de VRD invitent les associations APAV et REVV, ainsi que le Collectif du Livre Blanc, à une réunion à laquelle participent tous les vice-présidents.

[D14 Compte-rendu réunion associations vélo VRD - VRD - 20 octobre 2022.pdf](#)

Nous avons insisté pour que le compte-rendu de la réunion mentionne que « les associations et le collectif estiment que les réunions mises en oeuvre par VRD ne sont pas suffisantes et sont plus des réunions d'information que de concertation ».

Le compte-rendu stipule qu'« il est ainsi convenu ensemble d'asseoir une nouvelle méthodologie de travail reposant sur l'organisation de réunions d'échanges régulières sur les projets d'aménagements du PVI en cours » et que « les futures réunions de concertation auront lieu, en fonction des sujets à traiter, 5 à 6 fois par an et pourront avoir lieu en deux temps en fonction des secteurs »

Résultat des courses : les réunions de concertation programmée depuis lors ont lieu en absence d'élu et sur 2 créneaux distincts pour REVV (secteur de valence) et APAV (secteur de Romans) !

Nous avons appris par la suite que le PVI présenté en conférence de presse le 13 septembre 2022 avait fait l'objet d'une délibération des élus de VRD un an plus tôt, le 23 juin 2023. Nous avons obtenu en avril 2023 une copie de ce document officiel, en vertu de la loi CADA qui donne aux citoyens le droit d'accès aux documents administratifs qui les concernent.

[D15 Délibération VRD sur le PVI - 23 juin 2021.pdf](#)

Dans la présentation approuvée par les élus lors de la délibération il apparaît clairement, page 14, 16 et 17, que les itinéraires vélo retenus passent pas les axes routiers principaux et en particulier (page 16) que l'axe Valence Chabeuil empruntera la RD68 !

Cela confirme que la décision avait été prise avant que les associations de cycliste ne soient consultées sur un changement d'itinéraire par la RD68. La présidente de VRD insistera par la suite sur le fait que les décisions des élus ne sauraient être remises en cause !

Le compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage sur la Qualité de l'Air en Drôme, du 26 mai 2023, sous l'égide de la préfète, mentionne, page 4/5 : "VRM rappelle [] qu'il existe un plan sur les aménagements cyclables existants. Le réseau Cycléo se met en place jusqu'en 2026. **Le plan intercommunal a fait l'objet de nombreuses concertations tant avec les associations de cyclistes, qu'avec les élus et les usagers. C'est dans ces conditions que le choix a été fait, sur la liaison Chabeuil/Valence, d'aménager la voie la plus directe"**

[D16 Compte-rendu du COPIL sur la qualité de l'air - DDT - 26 mai 2023.pdf](#)

En septembre 2023 les associations diffusent un nouveau communiqué de presse un an après l'annonce officielle du PVI, le jeudi 14 mai 2023.

[D17 Communiqué de Presse - Un an après l'annonce du PVI - REVV APAV - 14 septembre 2023.pdf](#)

La réponse ne se fait pas attendre puisque le lendemain VRM émet un communiqué de presse en réponse.

[D18 Communiqué de Presse suite au communiqué REVV & APAV - VRD - 15 septembre 2023.pdf](#)

Le lecteur jugera par lui-même de la sérénité du ton employé et de la pertinence des propos tenus dans ce communiqué de presse. Il est toujours plus facile de dénigrer son interlocuteur que d'exposer des contre-arguments pour justifier ses décisions.

Il est triste que les élus n'aient pas le courage d'assumer eux-mêmes leurs propres décisions. Les associations d'usagers ne doivent servir de faire-valoir aux élus au travers de pseudo-concertation alors que les décisions sont déjà prises de manière irrévocable.

REVV : Association « Roulons En Ville à Vélo », sur le secteur de Valence

APV : Association « A pince à Vélo » sur le secteur de Romans-sur-Isère

« Collectif du Livre Blanc » : Collectif de citoyen cycliste ayant produit un document « Livre Blanc » avec des propositions alternatives d'itinéraires pour le Plan Vélo Intercommunal.

VRD : « Valence Romans Déplacement », autorité organisatrice des mobilités

VRM : « Valence Romans Mobilité », nouveau nom de VRD adopté en 2023

VRA : « Valence Romans Agglo », syndicat d'agglomération